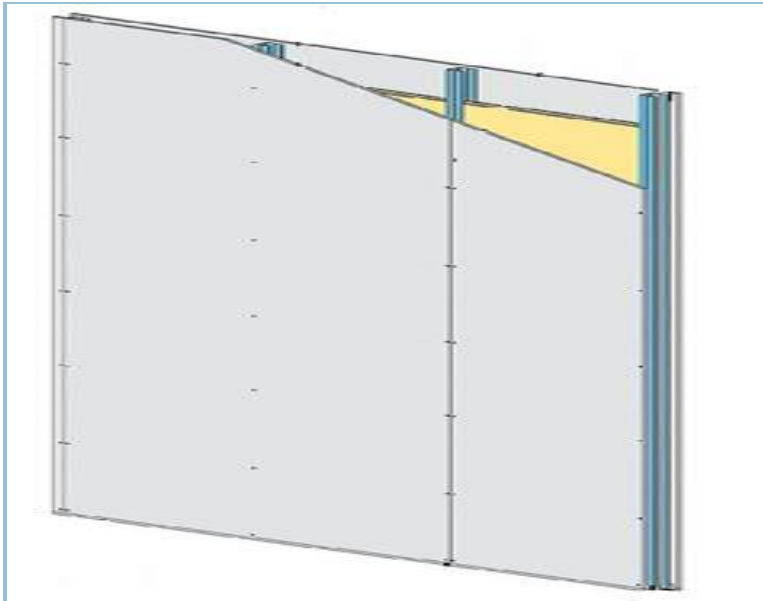




Cloison distributive sur ossature métallique
W111.fr_CKM13-AQI-11.fr_72-48

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 72/48 KNAUF AQUAPANEL® INDOOR

Fiche Technique Système

2021-09

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 72/48 KNAUF AQUAPANEL® INDOOR

W111.fr_CKM13-AQI-11.fr_72-48

Description du système

Les cloisons distributives KNAUF METAL AQUAPANEL® sont constituées par assemblage de plaques ciment AQUAPANEL® INDOOR, vissées sur une ossature métallique KNAUF Z275.

Le système KM 72/48 AQUAPANEL® est composé de :

- Parements : AQUAPANEL® Indoor
- Montants : M48/50 Z275 simple ou double, ou M48/35 Z275 double, entraxe 400mm ou 600mm (selon hauteur désirées)
- Un isolant en laine minérale selon la performance feu et/ou acoustique
- Joints : colle PU AQUAPANEL®
- Primaire pour plaques AQUAPANEL®
- Finitions :
 - Revêtement collé
 - Peinture : sur Enduit AQUAPANEL® (blanc) associé au treillis d'armature AQUAPANEL® ou Enduit Q4 Finish⁽¹⁾

Documents de référence

Justificatifs Feu :

- EFR-14-002467 et Ext-EFR-14-002986
- EFR-07-A-234

Justificatifs Acoustique :

- Estimation sur la base des essais CEBTP B212.6.981/CSTB AC99-016/1D concernant les plaques de plâtre et de l'essai MPA 420001061-1

Mise en œuvre conformément à :

- DTA 09/12-963 publié le 10/10/2010 et valide jusqu'au 10/10/20217

Domaine d'emploi

Les cloisons distributives KNAUF METAL 72/48 AQUAPANEL® sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas A ou cas B
- Locaux Intérieurs classés EA – EB – EB+p – EB+c – EC dont EC partiel avec production de graisses

Cas de la finition carrelée

Le collage est effectué à l'aide d'un mortier C2 et conformément aux dispositions retenues dans la norme NF DTU 52.2; les joints entre carreaux sont traités à l'aide d'un mortier de jointoiement à base de ciment ou epoxy.

Cas de la finition peinture :

L'application de l'enduit armée est indispensable⁽¹⁾.

- Mise en œuvre l'enduit d'armature AQUAPANEL® (blanc) plafond/cloison dans lequel est marouflé le treillis d'armature AQUAPANEL®
- Mise en œuvre de la peinture

⁽¹⁾Au dessus des zones carrelées uniquement, l'enduit Q4 finish peut être appliquée directement sur la plaque (hauteur de la zone carrelée supérieure à 50% de la hauteur totale de la cloison).

Préalablement à l'application de l'enduit Q4 finish, les joints collés à la colle PU AQUAPANEL® seront recouverts d'une bande à joint marouflée dans l'enduit Q4 finish.

Cas des Locaux EC avec production de graisses

L'application de l'enduit armée est indispensable y compris en cas de pose de revêtement céramique :

- Mise en œuvre l'enduit d'armature AQUAPANEL® (blanc) plafond/cloison dans lequel est marouflé le treillis d'armature AQUAPANEL®
- Mise en œuvre du revêtement céramique

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 72/48 KNAUF AQUAPANEL® INDOOR

W111.fr_CKM13-AQI-11.fr_72-48



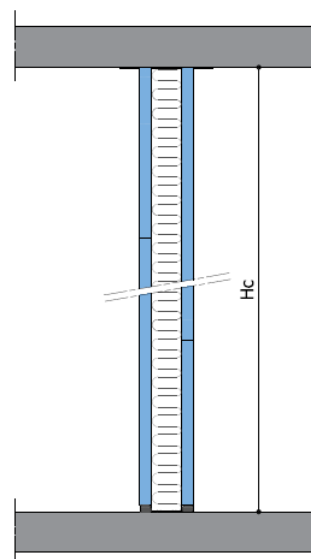
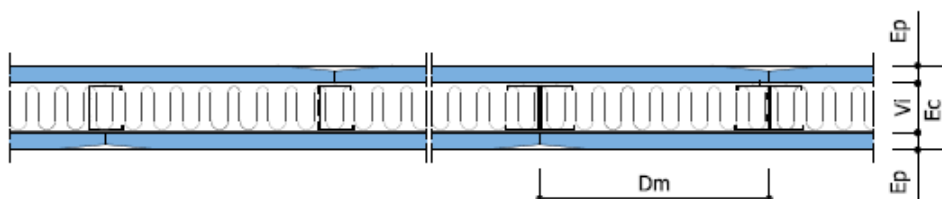
Caractéristiques techniques

Type de cloison		72/48	
Type de plaque		AQUAPANEL® Indoor	
Epaisseur totale (Ec) [mm]		72	
Vide interne (Vi) [mm]		48	
Nombre x Epaisseur de plaques (Ep) [mm]		2 x 12,5	
Type d'ossature		M48/35 Z275	M48/50 Z275
Poids cloison max. sans LM * [kg/m²]		34,32	34,67
Hauteur maximale (Hc) ** [m]			
	Entraxe (Dm) [mm]		
Montants simples - [	600		2,70
	400		2.95
Montants doubles -][	600	3,00	3,15
	400	3,30	3,50
Résistance au feu			
	Epaisseur [mm]		
Sans laine minérale	/		
Avec laine minérale	45	EI 30	EI 30
Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]			
	Epaisseur [mm]		
Sans laine minérale	/	33	33
Avec laine minérale	45	39	39

* Max = montants doubles entraxe 0.40m et parement indiqué dans « type de plaque »

** Restrictions en finition carrelage : en parement simple : entraxe limité à 0,40 m pour les carreaux de dimensions supérieures à 30x30 cm

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	OUI : Consulter le PV de Résistance au feu ;
Performance Acoustique :	Non
Autre :	Non



Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.